

Communiqué de presse

A l'occasion d'une émission d'investigation sur les investissements durables, la RTBF a enquêté au Cameroun, sur la SOCAPALM.

vendredi 1^{er} mai 2020

Le reportage dénoncé contient des prises de vue enregistrées à notre insu et rapporte des propos mensongers et diffamatoires de personnes étrangères à nos plantations. Certaines séquences comportent des montages grossiers dont le seul objectif est de convaincre le téléspectateur que la Socapalm ne respecte ni ses employés, ni l'environnement, ni les lois du Cameroun.

Ce film vise uniquement à discréditer les valeurs véhiculées par la Socapalm.

La Direction de la SOCAPALM s'élève de façon énergique contre de tels agissements et se réserve le droit de poursuivre en justice les auteurs de ces allégations mensongères et diffamatoires qui portent atteinte à la réputation de l'entreprise et de ses dirigeants.

La Direction

Contact :
socapalm@socapalm.org
www.socapalm.org
